Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20261105-DELIB2026_47-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal, LE CORRE Floriane, GRAIGNIC Béatrice, OGER François, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absent ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à Morgan EMERY

Monsieur Alexandre LUBAC a été nommé secrétaire de séance

2026/47 : Convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des certificats d'économies d'énergie

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune de Lanvaudan a adhéré à la démarche de mutualisation pour la collecte et la vente des certificats d'Economies d'Energie (CEE) sur le territoire de Lorient Agglomération

Lorient Agglomération et plus particulièrement la Mission Sobriété et Transition Energétique accompagne les communes pour maximiser le volume des CEE des travaux réalisés sur le patrimoine de la commune. Elle élabore, puis dépose les dossiers de demande de CEE et assure également la vente pour reverser aux communes les recettes.

Dans un contexte de renforcement des exigences liées au dispositif CEE, de complexification des procédures de dépôt et de contrôle des opérations, de nombreuses collectivités rencontrent des difficultés pour mobiliser pleinement ce dispositif.

En effet, le Direction Générale de l'Environnement et du Climat a renforcé les conditions de délivrance des CEE en intégrant des contrôles sur site des opérations afin de limiter les fraudes. Ces contrôles deviennent un frein pour les collectivités et une dépense supplémentaire de plus en plus onéreuse.

Dans ce cadre, la Région Bretagne a mis en place un regroupement régional pour la valorisation des CEE. Cette démarche collective vise à faciliter les dépôts de demande de CEE pour ses membres.

Pour Lorient agglomération, l'adhésion à ce regroupement présente plusieurs avantages :

- Des dépôts de demande de CEE supplémentaires à celui qu'elle réalise annuellement,
- La simplification des contrôles des opérations,
- La massification des volumes de CEE avec l'obtention d'un meilleur prix de vente.

Afin de bénéficier de ces avantages, l'adhésion au regroupement régional doit être validée par chaque commune, membre de Lorient agglomération, qui souhaite prendre part au dispositif.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le conseil municipal,

- APPROUVE le partenariat avec la région Bretagne relatif à la mise en œuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economies d'Energie,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Le Maire,
Patrick LE CALOCH

Le secrétaire de séance,
Alexandre LUBAC